



DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 5 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 33
Nombre de représentés : 04

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n° 2026-105

**RENOUVELLEMENT DE
L'ADHÉSION DE LA VILLE AU
RÉSEAU DES
CENTRES-VILLES DURABLES ET
DE L'INNOVATION
ANNÉE 2026**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 27 avril 2026.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 6 mai 2026.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi cinq mai à seize heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Olivier HOARAU, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Aurélie Testan.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau maire, M. Franck Jacques Antoine 1^{er} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint, Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, Mme Romina Woadally, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurelie Testan, M. Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth.

Représenté (es) : Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe par Guy Pernic (à partir de l'affaire n° 2026-076), Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, M. Alain Iafar par Mme Sophie Tsiavia, Mme Isabelle Erudel par M. Franck Jacques-Antoine (à partir de l'affaire n° 2026-076), Mme Nancy Tatel par Mme Véronique Bassonville, Mme Emmanuelle Thomas par M. Jean-Patrick Boitard.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe et Mme Isabelle Erudel à 17h43 (affaire n° 2026-076).

Absents : M. Jean-Yves Langenier et Mme Barbara Saminadin.

.....
.....

Affaire n° 2026-105

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE AU RÉSEAU DES
CENTRES-VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION
ANNÉE 2026**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Concernant l'avis favorable de la commissions « Logement – Habitat – Politique de la ville » réunie le 22 avril 2026 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'adhésion de la ville du Port au réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de l'association Centre-Ville en Mouvement au titre de l'année 2026 pour un montant de 1 000 € ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA VILLE AU RÉSEAU DES CENTRES-VILLES DURABLES ET DE L'INNOVATION ANNÉE 2026

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le renouvellement de l'adhésion de la Ville au réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation porté par l'association Centre-Ville en Mouvement (CVM), pour l'année 2026.

CVM est une association créée en 2005 à l'initiative de parlementaires, d'élus locaux et consulaires attachés à la redynamisation et au renouveau des cœurs de villes et partageant leurs expériences dans des domaines tels que la logistique urbaine, la mobilité, l'énergie, l'urbanisme, le commerce, l'artisanat, les nouvelles technologies, etc.

Elle compte aujourd'hui plus de 679 membres (villes, CCI, SEM, communautés d'agglomération) qui enrichissent le réseau de leurs expériences et de leurs innovations.

Chaque année, de nombreux événements sont organisés pour les membres du réseau, tels que des séminaires, des invitations à des salons comme Franchise Expo Paris, des observatoires sur des thèmes concrets comme la logistique urbaine, le stationnement, le foncier, la gestion de centre-ville. Des visites de terrain dans des villes du réseau mettent également à l'honneur la réalisation de projets innovants de collectivités membres.

Pour mémoire, les Assises Nationales du Centre-Ville rassemblent chaque année, plus de 1000 élus et spécialistes du centre-ville autour de tables rondes et d'ateliers techniques. En parallèle des assises, CVM organise un salon « centre-villexpo » qui permet aux participants de rencontrer de nombreux porteurs de projets, des entreprises privées, des acteurs publics et de découvrir des concepts innovants.

En tant que membre de ce réseau, la ville du Port peut contribuer à l'ensemble de ces actions et accède aux documents, comptes-rendus, actes divers.

Pour l'année 2026, le montant de l'adhésion annuelle au réseau est de 1 000 euros.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'adhésion de la ville du Port au réseau des Centres-Villes Durables et de l'Innovation de l'association Centre-Ville en Mouvement au titre de l'année 2026 pour un montant de 1 000 € ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.